

# Projet éducatif 2019-2022

## École secondaire Louis-Jacques-Casault



## CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JACQUES-CASAUT

L'école secondaire Louis-Jacques-Casault est une école de taille moyenne située au cœur de la ville de Montmagny. Elle accueille des élèves de la ville de Montmagny et de quatre autres municipalités environnantes. La ville de Montmagny est située sur la rive sud du Saint-Laurent. Elle s'étire d'est en ouest le long du fleuve et se termine au sud au piémont des Appalaches. Le territoire est constitué en grande partie de plaines fertiles typiques aux basses-terres du Saint-Laurent. La ville compte 11 500 citoyens qui évoluent dans une ville en santé comptant bientôt 375 ans d'histoire. Elle a un riche patrimoine bâti qui côtoie des infrastructures de pointe, des cafés branchés, des commerces de toutes sortes et des services diversifiés. Ajoutez à cela une vie culturelle bien remplie et une offre de sports et de loisirs pour tous les goûts. Dans les municipalités environnantes, l'agriculture et le secteur industriel se côtoient et donnent à la région une belle vitalité. Notre secteur vit par contre une importante pénurie de main-d'œuvre.

Notre école compte 740 élèves inscrits pour l'année scolaire 2019-2020. Les élèves sont encadrés par une équipe dynamique de 90 membres du personnel. L'équipe-école se préoccupe de deux enjeux pour la première année de ce projet éducatif, soit le mieux-être des élèves et la diplomation des élèves. Le centre de formation professionnelle l'Envolée et le Centre d'études collégiales de Montmagny partagent le même bâtiment que l'école secondaire. Notre école offre quatre profils : le Profil sciences TIC, le Profil langues, le Profil EESL et le Profil découvertes.

## DÉFINITION

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif (le ministère, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers.

## VALEURS

### Respect

À l'École secondaire Louis-Jacques-Casault, je respecte les autres par mes paroles et mes gestes tout en respectant mon environnement.

### Engagement

À l'École secondaire Louis-Jacques-Casault, je participe de façon proactive aux activités de l'école.

### Rigueur

À l'École secondaire Louis-Jacques-Casault, je me conforme aux décisions prises par l'équipe-école en appliquant les règles établies.

## VISION

Casault :      Mon engagement  
                  Ma réussite  
                  Mon avenir

## BUT

Un milieu de vie où l'on amène les élèves à être des citoyens responsables et engagés qui participent au mieux-être de la collectivité.

## MISSION

### Instruire

L'école a comme première responsabilité la formation de l'esprit de chaque élève. Même si elle ne constitue pas le seul lieu d'apprentissage de l'élève, elle joue un rôle irremplaçable en ce qui a trait au développement intellectuel et à l'acquisition de connaissances. Énoncer cette orientation, c'est réaffirmer l'importance de soutenir le développement cognitif aussi bien que la maîtrise des savoirs.

### Socialiser

Dans une société pluraliste comme la société québécoise, l'école joue un rôle d'agent de cohésion en contribuant à l'apprentissage du vivre-ensemble et au développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité. Il lui incombe de transmettre le patrimoine des savoirs communs, de promouvoir les valeurs à la base de sa démocratie et de préparer les adultes à devenir des citoyens responsables. Elle doit également chercher à prévenir en son sein les risques d'exclusion qui compromettent l'avenir de trop de jeunes.

### Qualifier

L'école a le devoir de rendre possible la réussite scolaire de tous les élèves et de faciliter leur intégration sociale et professionnelle, quelle que soit la voie qu'ils choisiront au terme de leur formation. À cette fin, le ministère de l'Éducation définit le curriculum national de base. Toutefois, les établissements scolaires ont la responsabilité d'offrir à chaque élève un environnement éducatif adapté à ses intérêts, à ses aptitudes et à ses besoins en différenciant la pédagogie et en offrant une plus grande diversification des parcours scolaires.

# Projet éducatif 2019-2022

---

ENJEU	MIEUX-ÊTRE	Cohérence avec le PEVR							
		Orientation 1			Orientation 2				
ORIENTATION 1	Situation de départ	Indicateur	Cible et échéance	Champ 1.1	Champ 1.2	Champ 1.3	Champ 1.4	Champ 2.1	Champ 2.2
<b>DÉVELOPPER LE SAVOIR-ÊTRE</b>									
<b>Objectif 1.1 Diminuer le pourcentage d'élèves qui rapportent du non-respect entre les élèves.</b>	28%	Sondage maison	10%	X					
Moyen : 1. Enseigner explicitement les comportements attendus du code de vie.									
Moyen : 2. Prévoir des périodes d'interventions intensives.									
Moyen : 3.									

ENJEU	DIPLOMATION	Cohérence avec le PEVR							
		Orientation 1			Orientation 2				
ORIENTATION 2 : AUGMENTER LES COMPÉTENCES EN NUMÉRATION	Situation de départ	Indicateur	Cible et échéance	Champ 1.1	Champ 1.2	Champ 1.3	Champ 1.4	Champ 2.1	Champ 2.2
<b>Objectif 2.1 : RÉDUIRE LE NOMBRE D'ÉLÈVES AYANT UN RETARD D'UN AN ET PLUS EN MATHÉMATIQUE.</b>	12%	RETARD D'UN AN ET PLUS	10%	X	X			X	
Moyen 1. Déployer des équipes collaboratives en mathématique.									
Moyen 2. Tenir des rencontres de niveau pour identifier les besoins des élèves présentant des difficultés en mathématiques.									
Moyen 3.									

# Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022

## Commission scolaire de la Côte-du-Sud

### Notre vision

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud offre un milieu éducatif qui vise l'excellence, l'équité et le bien-être afin de permettre à l'élève de devenir un citoyen compétent face aux défis du 21<sup>e</sup> siècle.

#### ORIENTATION 1 :

**Favoriser les pratiques professionnelles qui tiennent compte, notamment, de la réalité des garçons**

**Champ d'action 1.1. Les pratiques pédagogiques, éducatives et différencierées**

- Littératie pour les garçons
- Numératie
- Mode de vie physiquement actif

**Champ d'action 1.2. L'évaluation au service de l'apprentissage**

- Régulation de l'enseignement
- Rétroaction claire et pertinente

**Champ d'action 1.3. L'environnement technologique au service de l'apprentissage**

- Planification et mise en œuvre du développement de la compétence du personnel et des élèves

**Champ d'action 1.4. Des transitions harmonieuses tout au long du parcours des garçons**

- Partenariat école-famille-communauté dès l'entrée à l'école

#### ORIENTATION 2 :

**Améliorer l'accessibilité à des services et à des parcours de formation flexibles et diversifiés**

**Champ d'action 2.1. Des parcours flexibles et diversifiés**

- Favorisant la diplomation/qualification
- Favorisant la formation tout au long de la vie, notamment en littératie

**Champ d'action 2.2. Des services accessibles en termes de coût, de mobilité et d'infrastructure**



Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud